Accord-cadre relatif à la fourniture de bornes de tri pour la collecte des déchets dans les bureaux de certains sites ASNR

Annexe 4 RC – Cadre de réponse technique

1. **Qualité des produits proposés**

*Le soumissionnaire précise son offre en matière de bornes de tri et joint les fiches techniques de chaque produit. Il précise le lieu de fabrication des produits proposés, les dimensions des produits, les pièces d’usure et la réparabilité des bornes proposées, le type et l’origine des matériaux de fabrication.*

1. **Pertinence de la personnalisation**

*Le soumissionnaire précise quel type de personnalisation il entend mettre en œuvre. Il joint dans la mesure du possible un visuel de chaque borne.*

1. **Garantie des produits**

*Le soumissionnaire détaille les garanties qu’il entend proposer sur l’ensemble des produits, la durée de disponibilité des pièces de rechange, la durée de commercialisation des bornes proposées.*

1. **Méthodologie d’exécution et de suivi de la prestation**

*Le soumissionnaire détaille l’organisation qu’il entend mettre en œuvre pour l’exécution des prestations. Il précise, notamment, le mode de fabrication, l’approvisionnement, la livraison et le service après-vente.*

1. **Manutention et ergonomie**

*Le soumissionnaire détaille la méthodologie de manutention des bornes ainsi que leur ergonomie.*

1. **Délais de livraison de la partie forfaitaire**

*Le soumissionnaire indique quel est son délai de fabrication, ou d’approvisionnement et son délai de livraison par type de borne et si des optimisations pourront être faite selon les quantités commandées et les sites de livraisons de l’ASNR.*

1. **Mesures RSE mises en application**

*Le soumissionnaire précise les éléments de sa politique RSE qui pourront être mis en œuvre durant l’exécution des prestations. Il joint tout justificatif pertinent. Il indique également comment il suivra la mise en place de ces mesures durant l’exécution.*

*Le cas échéant, le soumissionnaire produit son Bilan de Gaz à Effet de Serres (BEGES).*

1. **Performance énergétique des produits proposés**

*Le soumissionnaire détaille la performance énergétique des bornes et accessoires. Il précise en particulier si les produits sont labelisés ou non et s’ils sont fabriqués dans des matériaux recyclés ou facilement recyclables.*

*Le cas échéant, le soumissionnaire produit les labels et certifications applicables aux produits ou à l’entreprise (écolabel, ISO, etc.), le bilan environnemental des produits proposés.*

*Le cas échéant, il fournit une analyse du cycle de vie.*